

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1271

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

3 octobre 1996 – n° 1271
Hebdomadaire romand
Trente-troisième année

Le rabot, la paire de ciseaux, la lime et la tronçonneuse

Les médecins se pressent nombreux au chevet des finances publiques mal en point. A gauche on recommande une médication homéopathique, complétée par un apport de sang frais. Pour combattre la récession, l'Etat n'a pas à craindre les déficits qui stimulent la consommation et facilitent la reprise économique; et pour faire face à ses obligations sociales, il doit s'assurer des recettes nouvelles.

La droite prône une médecine plus classique et met le patient à la diète; si nécessaire elle se prononce pour une intervention chirurgicale. Plutôt que d'augmenter les impôts, il s'agit de limiter les dépenses. Certains, plus hardis, préconisent même la saignée; cette thérapie de choc – une baisse de la fiscalité – pourrait faire des miracles et, par la grâce de mécanismes aussi complexes qu'aléatoires, redonner en fin de compte à l'Etat les moyens dont il a besoin.

Jusqu'à présent, c'est la médecine de droite qui a donné le ton. Mais il y a loin de l'énoncé catégorique du traitement à son application concrète. Autant les médecins montrent de la détermination dans l'énoncé du traitement, autant ils se montrent timorés lorsque vient le moment d'agir. Alors que les partis exigent des mesures radicales, leurs représentants aux Parlements se montrent beaucoup plus prudents: ce n'est jamais le bon moment ni le bon endroit pour économiser.

Les cures d'amaigrissement administrées depuis plusieurs années sous forme de plans financiers n'ont pas donné les résultats escomptés. Malgré les coupures et autres réductions d'effectifs, le rétablissement de l'équilibre budgétaire n'est toujours pas atteint. Bien au contraire, la Confédération prévoit une aggravation des déficits pour les prochaines années. A Genève, l'objectif d'équilibre, prévu initialement pour 1997, est repoussé de deux ans. A Zurich, l'équilibre annoncé pour l'an prochain se mue en un déficit de plus de 400 millions et, si rien n'est entrepris, le poumon économique du pays devra emprunter dès 1998 pour ses dépenses de fonctionnement.

En fait, manier le rabot, la paire de ciseaux et la lime ne suffit plus à assainir les finances publiques. L'élagage consciencieux, systématique et aveugle montre rapidement ses limites, met en péril des tâches prioritaires de l'Etat et crée des injustices: l'administration qui gère au mieux ses moyens est pénalisée de la même manière que celle qui, au temps de la prospérité, a su se constituer de confortables coussins budgétaires.

Aujourd'hui devrait s'imposer cette évidence: l'assainissement des budgets publics est une entreprise de longue haleine, une entreprise exigeant une démarche raisonnée et des rapports de confiance entre autorités, administration et citoyens. Cette démarche passe par un examen critique des tâches de l'Etat et de l'efficacité des politiques publiques. Il s'agit de savoir si l'on peut faire mieux avec les mêmes moyens ou offrir les mêmes prestations à un coût inférieur, ou encore abandonner tout ou partie de telle ou telle activité. Cette démarche prend du temps et l'on ne peut en espérer des résultats financiers immédiats. Gare aux dégâts causés par les thérapeutes à la tronçonneuse.

Une réforme de l'administration, centrée sur des principes modernes de gestion, contribuerait également à une utilisation plus efficiente des deniers publics. Cette réforme commence, très tard et bien timidement. Elle ne donnera des fruits qu'avec la participation active des fonctionnaires. Or les autorités, pressées d'obtenir des résultats comptables, s'attaquent maintenant aux salaires de la fonction publique, un poste important des budgets, une population relativement bien lotie dont on imagine que le sort ne provoquera que peu de compassion dans le public. Le calcul est erroné.

A court terme, les collectivités économiseront bien quelques millions, mais elles susciteront mécontentement et résignation parmi les fonctionnaires qu'il faudrait au contraire convaincre des avantages d'une modernisation de l'administration.

JD